

APPEL A COMMUNICATIONS

L'Université Haute Alsace organise un colloque ayant pour thème :
« L'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap : Analyse de l'existant et perspectives d'évolution »
Le jeudi 19 mars 2020
Université de Haute-Alsace – Campus de Colmar

Pour les étudiants en situation de handicap, réussir ses études universitaires est un challenge, s'insérer dans la vie professionnelle en est un autre.

1. Contexte :

Depuis une décennie, de nombreux progrès ont été réalisés dans les universités pour promouvoir et développer l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. En effet, la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap » a responsabilisé tous les acteurs, publics comme privés, afin de les intégrer au mieux. Depuis, le nombre d'étudiants concernés ne cesse d'augmenter. Cet accroissement est la preuve d'une meilleure inclusion des élèves en situation de handicap dans le primaire et le secondaire mais également grâce à une politique inclusive des universités dans le domaine qui vise à rétablir, pour tous les étudiants, l'égalité des chances de réussite. Ce constat est confirmé par le nombre d'étudiants souffrants de handicap inscrits aux examens qui est passé de 6 348 en 2005 à 23 357 étudiants à la rentrée 2015 (MESRI, 2017). Toutefois, un écart demeure entre leurs résultats et ceux des autres étudiants et l'insertion professionnelle de ces étudiants reste difficile malgré la hausse de leur niveau de qualification : Malgré la loi, les étudiants en situation de handicap présentent un taux de réussite plus faible que la moyenne des élèves ((Ebersold & Rick, 2017). De plus, ils ont des parcours irréguliers et plus longs (Jorgensen & al. 2006 ; OCDE, 2011).

En 2007, une première charte Université/Handicap a été signée entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité, le secrétariat d'état chargé des solidarités et la conférence des présidents d'université. L'objectif est de créer des services d'accueil des étudiants en situation de handicap, en mobilisant les acteurs universitaires qui jouent un rôle dans l'accueil et l'accompagnement. Faire du handicap l'affaire de tous, en sortant de la seule approche médicale, revient à privilégier une perspective plus environnementale ou englobante. La

APPEL A COMMUNICATIONS

poursuite de ces objectifs a permis de lancer une réelle dynamique. La charte de 2007 vient d'être actualisée en mettant l'accent sur plusieurs axes à travailler : la formation, l'accompagnement, l'insertion professionnelle, le développement de la recherche sur le thème du handicap et enfin la prise en compte de l'emploi du personnel des universités en situation de handicap. Il reste à évaluer les synergies présentes dans les stratégies partenariales impliquant les entreprises, les associations et les administrations. Il importe, dans cette perspective, de mutualiser les expériences menées sur différents terrains.

C'est notamment dans ce cadre que la convention « Atouts pour tous », signée fin 2018 entre les établissements d'enseignement supérieur du site Alsace, les collectivités locales et des entreprises partenaires, vise à mettre en œuvre « *des mesures nécessaires à l'accueil et la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé* » afin de faciliter davantage leur insertion professionnelle.

2. Communication :

L'UHA organise un colloque sur :

« L'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap : Analyse de l'existant et perspectives d'évolution »

Cet appel à communication s'inscrit dans la continuité de la journée d'étude exploratoire de juin 2019 qui a posé les jalons de ce colloque en présence des universitaires, des employeurs, des étudiants et salariés porteurs d'un handicap, mais également des représentants des structures d'accompagnement et d'insertion. L'objet de cette première étape était de croiser les regards des différents intervenants, organismes et structures au sujet de l'accueil dédié aux personnes atteintes de handicap (visible ou non visible) et les leviers facilitant leur réussite et insertion professionnelle.

À l'issue de ces travaux, et sans qu'il s'agisse d'une liste exhaustive, les communications de ce colloque seront relatives aux thématiques suivantes :

- Réfléchir et échanger sur les solutions concrètes qui contribuent à la montée en qualification et en niveau de formation des personnes en situation de handicap ;
- Proposer des pistes d'amélioration du fonctionnement pédagogique qui soient en adéquation avec les besoins des publics d'apprenants les plus vulnérables, et participent dès lors à la réussite de tous.

APPEL A COMMUNICATIONS

- Assurer une collaboration étroite entre enseignement secondaire, enseignement supérieur et monde du travail, afin que les parcours de formation favorisent au mieux un processus d'insertion sociale et professionnelle.
- Accompagner voire former des enseignants-chercheurs et autres pédagogues aux difficultés et ressources spécifiques de leurs étudiants.

3. Propositions de communications :

Les contributions prendront la forme de communications de 20 minutes regroupées en ateliers thématiques. Les propositions doivent être adressées à l'adresse suivante :

hicham.slimani68@hotmail.fr avec copie à saloua.bennaghmouch@uha.fr

Les propositions seront envoyées en fichier Word et comprendront un titre et un résumé (Times 12, interligne simple, marges 2,5 cm, une page maximum (2000 caractères espaces compris), avec les figures et tableaux, références bibliographiques et annexes, hors page de présentation des auteurs et page de titre avec résumé).

4. Calendrier :

- Chaque participation fera l'objet d'une évaluation.
- Les résumés des communications sont à transmettre avant le : **15 février 2020**.
- Date limite de soumission des propositions totale avant le : **08 mars 2020**.
- Réponse du comité scientifique après réception de la communication.

5. Comité scientifique :

Le comité de lecture est placé sous la responsabilité de Saloua BENNAGHMOUCH, Maître de conférences, chercheuse au LISEC EA 2310, directrice du département marketing, chargée des relations internationales, chargée de Mission UHA -Développement du Biopôle, responsable du Master " Marketing et ingénierie de la Franchise et des entreprises en réseaux", responsable des formations délocalisées, chef de projet site Alsace projet "Atouts pour Tous": "Insertion Professionnelle des étudiants en situation d'handicap"

- Loïc CHALMEL (Professeur, UHA)
- Nathalie GAVENS (Maître de conférences, UHA)
- Jean-Yves CAUSER (Maître de conférences, UHA)
- Hicham SLIMANI (chercheur doctorant, UHA)

APPEL A COMMUNICATIONS

6. Comité d'organisation :

Le comité d'organisation est placé sous la responsabilité de Saloua BENNAGHMOUCH, chef de projet "Atouts pour Tous", "Insertion Professionnelle des étudiants en situation d'handicap" de l'Université de Haute-Alsace,

Hicham SLIMANI

7. Déroulement de la journée :

La journée se déroulera le 19 mars 2020 de partir de 9h30 à la Faculté de Marketing et d'Agrosciences de Colmar – 32 rue du Grillenbreit. Les participants seront accueillis à partir de 9h00 avec une collation. Le repas de midi et les autres collations sont organisés sur place.

La journée est ouverte aux universitaires, académiciens, collectivités locales, entreprises partenaires, étudiants, ainsi qu'aux structures d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.